

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

DECISION DU PRESIDENT N° 47/2024

OBJET : CONVENTIONS DE PARTENARIAT POUR LA DIFFUSION DE LA PLAQUETTE CULTURELLE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

Le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (C.A.M.V.S),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine en vigueur ;

VU la délibération n°2023.6.34.185 du Conseil Communautaire du 18 octobre 2023 portant délégation d'attributions au Président ;

CONSIDERANT que les enseignes ci-après mettent à disposition les plaquettes de la saison culturelle 2024-2025 diffusées par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, à savoir :

- **Carrefour Spectacles** situé 93, avenue de Paris - CS 15105 - 91342 Massy,
- **La Librairie Papeterie Jacques Amyot** située au 22, rue Paul Doumer - 77000 Melun,
- **Bowlco** situé au 824, avenue du Lys - 77190 Dammarie-lès-Lys,
- **L'Espace Culturel Distribution de Leclerc** situé au 544, avenue André Ampère - 77190 Dammarie-lès-Lys,
- **Live Factory** situé au 441, avenue Marguerite Perey - 77127 Lieusaint,

CONSIDERANT qu'une convention de partenariat doit être établie afin de déterminer les conditions et modalités de la promotion de la saison culturelle de l'Agglomération sur l'année 2024-2025 ;

DECIDE

Article unique : DE SIGNER, ou son représentant, avec chacune des enseignes ci-après, une convention de partenariat définissant les modalités d'organisation et de mise en œuvre du partenariat (projet ci-annexé), ainsi que, tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision :

- **Carrefour Spectacles** situé 93, avenue de Paris - CS 15105 - 91342 Massy,
- **La Librairie Papeterie Jacques Amyot** située, au 22, rue Paul Doumer - 77000 Melun,
- **Bowlco** situé au 824, avenue du Lys - 77190 Dammarie-lès-Lys,
- **L'Espace Culturel Distribution de Leclerc** situé au 544, avenue André Ampère - 77190 Dammarie-lès-Lys,

La présente décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal administratif de Melun.

- **Live Factory** situé au 441, avenue Marguerite Perey - 77127 Lieusaint.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 26/04/2024

Accusé de réception

077-247700057-20240426-55670-CC-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2024

Publication ou notification : 26 avril 2024

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,



Franck Vernin

La présente décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal administratif de Melun.